

## Séance du 05 avril 2022

Présents : LABOUROT Céline, PESENTI Bruno, BALLOT Emmanuelle , VIELLARD Benoit, DAMY Olivier, PALANGHI Mathilde, MOINE Alexandre, LAPLACE Jean-Louis, HENRY Damien, THEVENOT Sébastien

Laurent MILLOT a donné procuration à Bruno PESENTI

Absents excusés : BARATA Virginie, GARDIEN Delphine, CHAFFANGE Elise, PINTO Anthony.

Approbation compte rendu conseil municipal du 08 février 2022

Nomination secrétaire de séance : Olivier DAMY

### PRESENTATION PLAN DE RELANCE BOIS FORÊT :

M. Arnaud DELAMARRE, agent ONF expose au Conseil Municipal le dispositif «Plan de relance renouvellement forestier»:

Dans le cadre du volet renouvellement forestier du plan de relance de l'Etat, La commune de PARCEY peut prétendre à une subvention de 80 % pour repeuplement suite aux arbres détruits par le scolyte. Trois parcelles sont concernées pour une surface totale de 15 hectares. Le coût de l'opération serait d'environ 80 000 euros, subventionnés à hauteur de 62 000 euros. La plantation aurait lieu en 2023-2024, après toutes les démarches nécessaires et choix des essences à replanter.

### DELIBERATION SUBVENTION BOIS :

Suite à l'exposé ci-dessus et afin de bénéficier d'une aide de l'Etat au titre du volet renouvellement forestier du plan de relance, le Conseil municipal,

- Donne délégation au Maire pour déposer une demande d'aide de l'Etat au titre du volet renouvellement forestier du plan de relance pour reconstitution des parcelles forestières ;
- Désigne l'ONF comme opérateur pour réaliser les missions ci-dessus ;
- Autorise le Maire à signer tout document afférent.

### COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GESTION 2021 :

Après examen des documents comptables qui lui sont présentés, le Conseil Municipal :

- Sous la présidence de M. Bruno PESENTI, approuve le compte administratif 2021 présenté par MME le Maire. Le résultat de clôture est de 328 080.33 €.

- Approuve le compte de gestion présenté par MME la Trésorière.

Vote : Unanimité

### VOTE TAXES FONCIÈES 2022 :

Le Conseil Municipal :

- Fixe les taux des taxes foncières locales :
  - ✓ Taxe Foncier Bâti : 40.11 %, inchangée
  - ✓ Taxe Foncier Non Bâti : 16,38 %, inchangée

### BUDGET PRIMITIF 2022 :

Présentation du budget primitif 2022, proposé par Mme le Maire, qui s'équilibre comme suit en dépenses et recettes :

- Section de fonctionnement : 929 780 €
- Section d'investissement : 1 068 590 € €

Vote : Unanimité

### **DELIBERATION HONORAIRES AVOCATE :**

Le Conseil Municipal, autorise MME le Maire à consulter Maître Amandine DRAVILLY, Avocate à BESANCON, pour conseils dans le cadre d'un contentieux d'urbanisme entre voisins et à régler la note d'horaires correspondante.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

MME le MAIRE :

- Fait part au Conseil Municipal d'une demande de pose de miroir de rue, rue du Camping – rue des Vignes. Cette demande sera étudiée dans le cadre du diagnostic de sécurité routière qui sera effectué prochainement dans toute la commune.
- Fait le point sur les projets suivants :
  - ✓ Maison Seniors : Plusieurs solutions étant envisageables, la commune et la mutualité jurassienne vont élaborer un sondage afin de connaître les attentes des habitants.
  - ✓ Maison de santé : Une réunion a eu lieu le 4 avril avec les professionnels de santé de la commune et le directeur de la fédération des Maisons de santé et de l'exercice coordonné Bourgogne Franche Comté.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Espaces Naturels Sensibles : Une proposition a été faite à la commune pour des prestations payantes : Création d'un observatoire, restauration panneaux Doubs Loue, animation scolaire. Le conseil municipal prendra sa décision lors d'une prochaine séance, après présentation plus détaillée de ces projets par la chargée de mission ENS.
- Ramassage des encombrants : Etant donné le coût élevé de la prestation ALCG, le Conseil Municipal réfléchit à une autre solution moins coûteuse. Le ramassage pourrait être effectué par des bénévoles. Il serait réservé aux femmes seules et aux personnes âgées.

Agenda :

- Marché des producteurs : Vendredi 8 avril, à partir de 16 h 00, parking salle Joseph Marteau.
- Exposition briques LEGO à la salle des fêtes organisée par l'APE : Samedi 9 avril de 10 h 00 à 18 h 30 et dimanche 10 avril de 9 h 00- à 17 h 00.

Séance levée à 23 h 15

LE MAIRE,  
Céline LABOUROT